



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE FOOTBALL D'ANIMATION U11/U13 G U15 F

PROCÈS VERBAL N° 08 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	23/04/2024
Présidence :	M.VIAU Benoit.
Présent(s) :	M. BELLARD Jean-Michel - M. BERTHAUD Anthony – M. BLOT Ludovic – M. CHOUTEAU Jean-Jacques – M. LETHEUIL Julien – M. MORICEAU Valentin – M. TOUBLANC Thierry Julien - M. VIAU Benoit.
Excusé(s) :	Mme CHIRON Alexandra – Mme GUITET Adelaïde – Mme PERRINET Elodie – Mme PALLUET Mélanie – M. COURAUD Clément - M. FOUCHER Philippe – M. GUITTIERE Sébastien - M. PRAIZELIN Jacques – M. PIGEAU Henri
Invitée(s) :	

1. Validation de PV

Le PV n° 7 du 11/03/2024 est approuvé.

2. Festival Départemental U13 G/F

Le Festival U13 G et F Départemental s'est tenu le samedi 6 avril 2024 à Montreuil-Juigné.

- **Points positifs :** Bon déroulement du Festival U13 G et F Départemental, les rencontres se sont déroulées dans un bon climat.
Le format avec deux matchs le matin et trois l'après-midi a été apprécié par la majorité des équipes.
Le défi animation permet d'apporter un climat festif à cette journée.
Remerciements à l'ensemble des équipes, dirigeants, éducateurs, parents et supporters.
- **Points négatifs :** Beaucoup de jeunes joueurs rencontrent encore des difficultés à faire l'arbitrage de la touche sur la 3ème phase. Nous conseillons aux clubs de mener des actions d'arbitrages dès le début de saison prochaine pour apprendre les règles aux jeunes joueurs et leur expliquer le rôle et l'importance de la mission d'arbitre de touche.
Nous aimerions que les éducateurs lors de leur formation soit sensibilisés à cette partie de l'apprentissage.

La commission remercie le club de Montreuil-Juigné BF et la municipalité pour l'accueil et l'organisation du Festival U13 G et F Départemental.

3. Festival Régional U13 G/F

Les équipes qualifiées pour le Festival Régional U13 F/G sont :

- **U13 F** : Angers SCO 1, GF Beaupréau en Mauges 1, Angers Croix Blanche 1 et Cholet SO 1.
- **U13 G** : Angers Vaillante 1, Angers SCO 1 et Cholet SO 1.

La commission homologue et valide les équipes qualifiées pour les Festival Régional U13 G/F qui aura lieu le 18 mai 2024 à Orvault.

4. Point sur le Challenge U11 G/F, U13 G/F et Coupe U15 F

- Challenge U11 G :

Suite au non-respect du règlement ci-dessous des Challenges U11G/F, la commission a décidé de disqualifier une équipe au rassemblement U11 D3 (dossier disciplinaire) :

--- IMPORTANT ---

Si lors des journées de qualification pour les Challenges départementaux U11 G/F, un incident ou un fait de violences (verbale ou physique) impliquant directement ou indirectement l'équipe (*comportement joueur, dirigeant, éducateur, parent, ...*) est sanctionné par la commission de discipline du district 49, il sera alors prononcé la disqualification de l'équipe pour le rassemblement de fin de saison.

Par ailleurs, la commission a pris la décision de recalculer le partage des points sur un plateau U11 D3 à une équipe ayant aligné 5 joueurs évoluant habituellement à un niveau supérieur.

2- Règlement :

Chaque équipe peut aligner 12 joueurs (*ou joueuses*) U10, U11 (*G et F*) et U12 F titulaires d'une licence FFF.

- **3 U9 maximum par équipe** (*joueuses et joueurs nés en 2015*) peuvent être inscrits sur la feuille de plateau.
- Les équipes seront composées des joueurs évoluant habituellement à ce niveau (vérifications seront faites lors des contrôles des feuilles de plateaux).
- Qualification des joueurs au rassemblement départemental : équipe représentative composée de 8 joueurs ayant participé à au moins 3 journées du niveau concerné.
La présence des licences est obligatoire (*Impressions avec photos via Footclubs ou application Clubs Compagnon*)

✓ Une équipe qui ne respecte pas ces points de règlement ne pourra se qualifier pour le rassemblement départemental du Challenge.

- Festival U13 G :

Pour donner suite au non-respect du règlement, la commission a pris la décision de disqualifier un club au rassemblement U13 DS (participation d'une joueuse suite à l'absence de demande d'aménagement).

- Les forfaits des Challenges U13 G/F et Coupe U15 :

Lors des journées de Challenges U11 U13 G/F et Coupe U15, la commission à relever un forfait général et treize forfaits.

La commission transmet à la CD Sportive et Réglementaire.

5. Validation des équipes qualifiées Challenge U11 G/F, U13 G/F et Coupe U15 F

La commission U11 U13 G/F et U15 F homologue et valide les équipes qualifiées pour les rassemblements de fin de saison U11 U13 G/F et U15F qui aura lieu le 01 et 02 juin 2024.

6. Préparation des rassemblements de fin de saison

Le rassemblement Challenge U11 Espoir, N1 et U11 F aura lieu le 01 juin 2024 à Mûrs-Érigné.

Le rassemblement Challenge U11 N2 aura lieu le 01 juin 2024 à Varennes Villebernier.

Le rassemblement Challenge U11 N3 aura lieu le 01 juin 2024 à Champtoceaux.

Le rassemblement Challenge U13 DS/D1 aura lieu le 02 juin 2024 à St Pierre Montrevault.

Le rassemblement Challenge U13 D2 et la Coupe U15 F aura lieu le 02 juin 2024 à St Philbert du Peuple.

Le rassemblement Challenge U13 D3 aura lieu le 02 juin 2024 à Morannes.

Les membres de la commission U11 U13 G/F et U15F se sont répartis sur les différents sites où auront lieu les rassemblements de fin de saison.

La commission U11 U13 G/F et U15F a validé la mise à jour des règlements des rassemblements de fin de saison et la grille d'évaluation sur l'action PEF à mener par les clubs qualifiés.

7. Point sur la saison prochaine

La commission U11 U13 G/F et U15F a fait un point savoir si tous les membres de la commission continuaient la saison prochaine.

Si des personnes sont intéressées par les travaux réalisés par la commission et souhaitent la rejoindre, n'hésitez pas à contacter le district ou le président de la commission Foot Animation.

8. Sujet de la jonglerie de tête

Les membres de la commission ont échangé sur le sujet de la jonglerie de tête (qui est un sujet sensible à ce jour), sur l'impact et le choc susceptible au niveau de la tête. Une évaluation du point de vue technique sera mise en place.

9. Organisation des rencontres

À la suite du rapport du groupe de travail sur l'organisation des pratiques, la commission a pris acte des modifications mises en place la saison prochaine.

Prochaine réunion

Mardi 11 juin 2024 à 19h00 : plénière

Le Président	Le Secrétaire de séance
M.VIAU Benoit	M. MORICEAU Valentin